

SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU BAS QUERCY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical

L'an deux mille vingt-six, le 18 septembre à 11 h 00,

Le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la station des Eaux de Saint Maurice en séance publique, après convocation faite le 10 septembre 2026 sous la présidence de M. Franck SEGONNE.

Conseillers en exercice : 20 Présents : 13 Votants : 14 Résultat du vote : unanimité

Etaient présents : Messieurs et Mesdames : Franck SEGONNE, Damien BONHOURE, Rémi BELREPAYRE, Benoît ARADES, André BRESSANGES, Michèle CALVET, Nicolas LAUZELY, Annie CAVAGNE, Alain GAMBAROTTO, Jérôme BERTRAND, Jean-Paul ROBERT, Guillaume FAURE, Laurent CARTAGENA.

Procuration : M. Thierry DELBREIL a donné procuration à M. Franck SEGONNE

Excusés : - **Absents** : M. Patrick GAYET, Mme Danièle DENEGRE, Mme Sophie MONTREDON, Mme Camille LOPITAUX, M. Mathieu LABARTHE, M. Philippe PERRY.

M. Jean-Paul ROBERT a été élu secrétaire.

Délibération n° 1 : budget supplémentaire 2026

Monsieur le Président présente le Budget Supplémentaire 2026 à l'Assemblée.

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le budget supplémentaire 2026 qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 390 082.67 €

Dont

- 344 262.67 € en section de Fonctionnement
- 45 820.00 € en section d'investissement

Ainsi fait et délibéré le 18 septembre 2026
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Franck SEGONNE

Le Secrétaire de Séance

Jean-Paul ROBERT

Délais et voies de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)

